COMPTE RENDU DE LA SEANCE

EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 26 AVRIL 2011

Président : Jean-Marie SAUNIERE, Maire

Secrétaire(s) de séance :

Présents : Daniel MESTRE; Yolande MILHE; Jérôme HERVOUET; Michèle PICARD; Rachel BALMAY

Absents:

Denis ROUCH; Heather MANN

Procuration: Denis ROUCH à Jean-Marie SAUNIERE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DE LA REGIE DES CARBURANTS

Prévision dépenses de Fonctionnement 2010 : 250 310.00€

Réalisation dépenses de Fonctionnement 2010 : 223 817.42€

Prévision recettes de Fonctionnement 2010 : 250 310.00€

Réalisation recettes de Fonctionnement 2010 : 256 242.15€

Prévision dépenses d'Investissement 2010 : 13 291.00€

Réalisation dépenses d'investissement 2010 : 794.40€

Prévision recettes d'Investissement 2010 : 13 291.00€

Réalisation recettes d'Investissement 2010 : 13 619.93€

Restes à réaliser dépenses : 12 496.00€

Restes à réaliser recettes : 0.00€

Sous la présidence de M. Daniel MESTRE, Monsieur le Maire rend compte de l'exécution du budget principal de la régie des carburants pour l'année 2010, ainsi que les restes à réaliser. Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2010.

Pour extrait:

En Mairie, le Lundi 09/05/2011



Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.

JVS-MAIRISTEM EDILASEI

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA REGIE DES CARBURANTS

Prévision dépenses de Fonctionnement 2011 : 253 716.00€

Prévision recettes de Fonctionnement 2011 : 253 716.00€

Prévision dépenses d'Investissement 2011 : 13 291.00€

Prévision recettes d'Investissement 2011 : 13 291.00€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de 2011 de la régie des carburants

Questions diverses:

Syndicat Audois d'Energie (SYADEN) : Dans le cadre de la convention présence Aude entre ERDF et la commune de Mouthoumet, le SAYDEN partenaire de cette démarche, souhaite qu'un correspondant communal soit désigné. Le conseil municipal désigne : Monsieur Jean-Marie SAUNIERE en qualité de correspondant.

DEMANDE DE SUBVENTION : Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal présents que suites aux intemperies du 14, 15 et 16 mars 2011, le chemin de Mouthoumet-Termes a subie de gros dégâts. Afin de réaliser les travaux, il souhaite demander une subvention à l'Etat. Le conseil municipal approuve la réalisation de ces travaux et sollicite l'aide de l'Etat.

COURRIER DE MONSIEUR PATISSOU: Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal présents du courrier de M. PATISSOU Raphaël, demandant l'attribution d'un logement à l'ancienne gendarmerle. Le conseil municipal décide de ne pas réponde favorablement à cette demande. En effet, la commune s'est engagée envers habitat Audois à laisser un logement vacant, afin que chaque famille puisse venir y habiter le temps des travaux.

